

Justificatif généré le 30/08/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 30/08/2022  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/626993](http://www.actu-juridique.fr/a/626993)  
N° d'annonce : 626993

## N.C.S.

Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 €

**Siège social** : 44bis rue de la Fédération 75015 PARIS

411 747 793 R.C.S. Paris

Selon décision prise en date du 1er juillet 2022, l'associé unique de la société N.C.S., statuant conformément aux dispositions de l'article L223-42 du code de commerce, au vu des comptes arrêtés au 31 décembre 2021, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : ael8OBzjP

<https://digitalisation.actulegales.fr/#ael8OBzjP>

